



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

2020-05-13

À une séance ordinaire de la Municipalité Notre-Dame-de-Bonsecours tenue par voie de téléconférence le 12 mai 2020, à 13 h 30.

Sont présents à cette téléconférence les conseillers(ères) Lucie Lavoie, Denis Beauchamp, Thomas Lavoie, France Nicolas, Luc Beauchamp et James Gauthier. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Formant quorum sous la présidence du maire monsieur Carol Fortier.

Madame Lorraine Briand, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1- Mot du Maire ;
- 2- Adoption de l'ordre du jour ;
- 3- Suivi des dossiers ;
Rapport incendie transmis à la MRC.
- 4- Questions des membres du Conseil ;
- 5- Adoption du procès-verbal du 14 avril 2020 ;
- 6- Informations générales & MRC de Papineau ;
7. Aucune présentation ;
- 8- **FINANCES :**
 - 8.1 Adoption des comptes à payer ;
 - 8.2 Adoption de l'état des activités de fonctionnement ;
- 9- **1^{ER} PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 20 minutes)**
- 10- **AFFAIRES ADMINISTRATIVES :**
 - 10.1. **LÉGISLATION**
 - 10.1.1 Adhésion 2020-2021 Chambre de commerce Vallée de la Petite-Nation (CCVPN) ;
 - 10.2. **ADMINISTRATION**
 - 10.2.1. Ouverture de l'hôtel de ville aux citoyens ;
 - 10.2.2. Ressources humaines administration ;
 - 10.2.3. Engagement d'un étudiant pour la période estivale ;
 - 10.3 **INCENDIE & SÉCURITÉ CIVILE**
 - 10.3.1 Rapport financier annuel de la Municipalité de Fassett ;
 - 10.4 **AQUEDUC**
 - 10.5 **URBANISME**
 - 10.5.1 Ouverture du service d'urbanisme ;
 - 10.6 **VOIRIE**
 - 10.6.1 Facture inondation Côte Azélie ;
 - 10.6.2 Facture inondation Côte Angèle ;
 - 10.6.3 Chemin Saint-Hyacinthe ;
 - 10.6.4 Sécurité Côte du Front ;
 - 10.6.5 Autorisation d'aller en appel d'offre pour le déneigement ;
 - 10.6.6 Dépôt du rapport annuel de la Corporation des Transports Adapté et Collectif de Papineau inc ;



10.7 IMMOBILISATION MUNICIPALE

10.8 HYGIÈNE DU MILIEU

10.8.1 Autorisation de demandes des soumissions pour la cueillette des ordures ;

10.8.2 Autorisation d'aller en appel d'offres pour vidange septique ;

10.8.3 Adoption du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2019 ;

11 COMITÉS :

11.1 Bibliothèque ;

11.1.1 Responsable Biblio – informations générales ;

11.2 Loisirs ;

11.2.1 Responsable des loisirs – informations générales ;

11.3 CLP ;

11.3.1 Responsable du CLP – informations générales ;

11.4 Comité Famille ;

11.4.1 Responsable Comité famille - informations générales ;

12 AFFAIRES NOUVELLES :

13 2 IÈME PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 10 minutes)

14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

1. MOT DU MAIRE

Monsieur le maire rappelle les consignes de fonctionnement lors de notre rencontre en téléconférence. Également afin de se conformer à l'arrêté ministériel 2020-029, monsieur le maire informe le Conseil que la séance sera enregistrée et que l'enregistrement sera déposé sur le site Web de la municipalité ainsi qu'un projet du procès-verbal de la présente rencontre ;

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-05-76

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LUCIE LAVOIE

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit et est adopté tel que présenté.

NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

3. SUIVI DES DOSSIERS

Le rapport incendie a été transmis à la MRC de Papineau tel que prévu au schéma de couverture incendie.

4. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Denis Beauchamp a constaté qu'il y avait un trou près de l'entrée de la rue Desjardins, il demande à quel moment ce sera réparé ? La directrice générale et secrétaire-trésorière va s'informer auprès du responsable des travaux publics et transmettra l'information.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 AVRIL 2020

2020-05-77

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BEAUCHAMP



ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal du 14 avril soit adopté et consigné aux archives de la municipalité.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

6- INFORMATIONS GÉNÉRALES & MRC DE PAPINEAU

Monsieur le maire informe les conseillers que le projet de soutien des bénévoles à la sécurité au Bonichoix est grandement apprécié un montant de 281, \$ a été remboursé jusqu'à ce jour, un merci spécial à Madame France Nicolas pour son implication dans ce dossier. Aussi, un merci à Madame Lucie Lavoie pour la fabrication de masques qui ont été remis à des citoyens et qui furent grandement appréciés.

7. PRÉSENTATION

Aucune présentation

8.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

2020-05-78

Les comptes fournisseurs suivants sont soumis pour étude et considération :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER THOMAS LAVOIE

ET RÉSOLU :

QUE les comptes qui suivent soient approuvés et que le maire, monsieur Carol Fortier, ou le maire suppléant, monsieur Denis Beauchamp, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Lorraine Briand et la secrétaire-trésorière adjointe, madame Cindy Bélanger Audy soient et sont autorisés à les payer et à en imputer les montants au compte de la Municipalité.

La directrice générale et secrétaire-trésorière émet un certificat de crédit.

LÉGISLATION	63,24\$
ADMINISTRATION	15 304,56\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE / INCENDIE	534,49 \$
VOIRIE	35 195,02\$
URBANISME	\$
AQUEDUC	\$
VIDANGES ET RECYCLAGE	5 223,40 \$
LOISIRS, CULTURE & DON	281,31 \$
SALAIRES & COTISATIONS	23 915,07 \$
QUOTE-PART / REMBOURSEMENT	\$
IMMOBILISATION VOIRIE	
IMMOBILISATION ÉDIFICE	
IMMOBILISATION ÉQUIPEMENT	
GRAND-TOTAL	80 517,09 \$

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.2 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

2020-05-79

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE FRANCE NICOLAS

ET RÉSOLU :



QUE ce Conseil adopte l'état des activités financières au 30 avril 2020, tel que présenté.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

9- 1ER PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 20 minutes)

Aucune question

AFFAIRE ADMINISTRATIVE

10.1 LÉGISLATION

10.1.1 ADHÉSION 2020-2021 – CHAMBRE DE COMMERCE VALLÉE DE LA PETITE-NATION (CCVPN):

2020-05-80

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement annuel de l'adhésion de la Municipalité à la Chambre de commerce Vallée de la Petite-Nation ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC BEAUCHAMP

ET RÉSOLU :

QUE ce Conseil désire renouveler l'adhésion de la Municipalité à la Chambre de commerce Vallée de la Petite-Nation, qui sera valide du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 ;

ET QUE ce Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture au montant total de 258.69 \$.

La directrice générale et secrétaire-trésorière émet un certificat de crédit.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

10.2 ADMINISTRATION

10.2.1 OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE AUX CITOYENS

2020-05-81

CONSIDÉRANT qu'actuellement les services aux citoyens sont accessibles par téléphone et par courriel et ne requièrent pas de présence physique;

CONSIDÉRANT qu'il est important d'assurer la santé et la sécurité de nos employés ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JAMES GAUTHIER

ET RÉSOLU :

QUE les bureaux de l'hôtel de ville demeurent toujours inaccessibles aux citoyens jusqu'à la prochaine rencontre du Conseil le 9 juin prochain.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité



10.2.2 RESSOURCES HUMAINES ADMINISTRATION

Dans le contexte actuel de l'état d'urgence, les services de la secrétaire-trésorière adjointe avaient été suspendus temporairement. Puisque le déconfinement a été autorisé et que la reprise de certains secteurs d'activités a recommencé, donc la secrétaire-trésorière adjointe sera de retour au travail selon un horaire progressif.

Afin de se conformer aux directives de réouverture graduelle, plusieurs interventions ont été mises en place telles qu'exigées par la CNESST.

10.2.3 DEMANDE DE SUBVENTION EMPLOI ÉTUDIANT

2020-05-82

CONSIDÉRANT que dans le contexte actuel et exceptionnel de la COVID-19 l'inscription en ligne n'est toujours pas accessible ;

CONSIDÉRANT que la municipalité par le passé a pu à titre d'organisme à but non lucratif bénéficier du programme de Service Canada pour l'embauche d'un étudiant pour la période estivale ;

CONSIDÉRANT que cette embauche est très bénéfique pour la réalisation des différents travaux qui nécessitent une aide supplémentaire pour leur réalisation ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LUCIE LAVOIE

ET RÉSOLU :

QUE le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient mandatés pour sélectionner un candidat ou une candidate et d'en faire une recommandation au Conseil à la rencontre extraordinaire prévue le 19 mai pour l'embauche d'un étudiant ou d'une étudiante pour la période estivale 2020 à compter du 1^{er} juin.

Et que les sommes nécessaires à l'embauche soient prises à même le budget de fonctionnement.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10.3 INCENDIE & SÉCURITÉ CIVILE

10.3.1 RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE LA MUNICIPALITÉ DE FASSETT

Un rapport maison auquel est joint les états financiers globaux de la municipalité a été envoyé en avril dernier par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Fasset. Dans cette même lettre, la Municipalité demande qu'une rencontre soit prévue dès que l'état d'urgence sanitaire sera levé. Un accusé de réception suivra sous peu et le Conseil demande à ce que la municipalité soit informée que le rapport fourni ne correspond pas aux exigences de l'article 13 de l'entente signée entre les deux parties.

10.4 AQUEDUC

10.5 URBANISME

10.5.1 OUVERTURE DU SERVICE D'URBANISME

2020-05-83

CONSIDÉRANT que la résolution 2020-03-63 laquelle suspendait le service d'urbanisme puisque celui-ci n'était pas reconnu dans la liste des services essentiels des municipalités dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement lors de la rencontre du 10 mars dernier ;



CONSIDÉRANT que le gouvernement procède progressivement au déconfinement de certains secteurs d'activités ;

CONSIDÉRANT que l'employeur doit mettre en place toutes les consignes de la Direction de la santé publique (DSP), tel que les mesures d'hygiène et la distanciation de 2 mètres ;

CONSIDÉRANT que le travailleur doit lui aussi suivre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique et s'assurer à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité ou l'intégrité physique des autres personnes qui se trouvent à proximité des lieux de travail ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BEAUCHAMP

ET RÉSOLU :

QUE ce Conseil autorise la réouverture partielle du service d'urbanisme ;

QUE seulement les demandes par écrit ou par téléphone soient traitées ;

ET QU'aucun contact physique avec des citoyens ainsi qu'aucune visite terrain ne soient faits jusqu'à la prochaine rencontre du Conseil le 9 juin prochain.

NOTE: Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10.6 VOIRIE

10.6.1 FACTURE INONDATION CÔTE AZÉLIE

2020-05-84

CONSIDÉRANT les pluies diluviennes du 13 avril dernier et qu'une partie de la route a été emportée;

CONSIDÉRANT l'urgence de réparer la route afin de permettre aux citoyens concernés l'accès à leur demeure de façon sécuritaire;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER THOMAS LAVOIE

ET RÉSOLU :

QUE ce Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture au montant total de 9 177,05\$ incluant les taxes dans le poste budgétaire numéro 02-320-00-521 de la voirie .

La directrice générale et secrétaire-trésorière émet un certificat de crédit.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

10.6.2 FACTURE INONDATION CÔTE ANGÈLE

2020-05-85

CONSIDÉRANT les pluies diluviennes du 13 avril dernier et qu'une partie de la route a été submergée ;

CONSIDÉRANT que les services d'urgence ont dû être informés que l'accès aux propriétés à l'extrémité de la Côte Angèle était inaccessible ;



CONSIDÉRANT l'urgence de réparer la route afin de permettre aux citoyens concernés l'accès à leur demeure de façon sécuritaire;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE FRANCE NICOLAS

ET RÉSOLU :

QUE ce Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à payer la facture au montant total de 964,30\$ incluant les taxes dans le poste budgétaire numéro 02-320-00-521 de la voirie;

La directrice générale et secrétaire-trésorière émet un certificat de crédit.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10.6.3 CHEMIN SAINT-HYACINTHE

Ce jeudi 14 mai est la date limite pour le dépôt des soumissions pour la réfection du Chemin Saint-Hyacinthe. Monsieur le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière procéderont à l'ouverture des soumissions. Tel qu'exigé par les nouvelles normes gouvernementales l'enregistrement de l'ouverture sera déposé sur le site de la SEAO. Une séance extraordinaire sera convoquée pour le mardi 19 mai afin que le Conseil accorde le contrat à la suite de l'étude des soumissions reçues.

10.6.4 SÉCURITÉ CÔTE DU FRONT

2020-05-86

CONSIDÉRANT que l'installation d'une affiche indiquant une traverse piétonnière ne suffit plus à elle-même à assurer la sécurité des usagers puisqu'elle a été arrachée à nouveau ;

CONSIDÉRANT les excès de vitesse observés régulièrement ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC BEAUCHAMP

ET RÉSOLU :

QUE ce Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à l'achat de dos d'âne ainsi que de deux affiches indiquant la présence de ceux-ci pour une somme d'environ 642,71\$;

ET QUE le responsable des travaux publics voit à leur installation rapidement.

La directrice générale et secrétaire-trésorière émet un certificat de crédit.

Note : Le maire monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée demande le vote

Résultat 5 pour 1 contre.

Le Conseiller #2 monsieur Denis Beauchamp inscrit sa dissidence.



10.6.5 AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT

2020-05-87

CONSIDÉRANT que le contrat de neige avec Excavation Séguin Lafleur se terminait avec la saison 2019-2020 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit obtenir un nouveau contrat de déneigement ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JAMES GAUTHIER

ET RÉSOLU :

QUE ce Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à la préparation d'un dossier d'appel d'offres pour une période de trois ans soit pour les saisons hivernales 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 ;

ET QUE le comité des travaux publics étudie les soumissions reçues et qu'il fasse une recommandation à un prochain conseil.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10.6.6 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF DE PAPINEAU INC

Le rapport annuel de la Corporation des Transports Adapté et Collectif de Papineau inc est déposé au Conseil à titre de consultation.

10.7 IMMOBILISATION MUNICIPALE

10.8 HYGIÈNE DU MILIEU

10.8-1 AUTORISATION DE DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES

2020-05-88

CONSIDÉRANT que l'entente pour la cueillette des ordures avec la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix se termine au 31 décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT les exigences du ministère de l'Environnement dans le cadre de son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) à réduire le tonnage des déchets produits par les municipalités ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit obtenir une nouvelle entente pour la cueillette des ordures et du recyclage ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE LUCIE LAVOIE

ET RÉSOLU :

QUE ce Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à la préparation d'un cahier de charge pour la cueillette des ordures et du recyclage pour une période de trois ans soit pour les années 2021, 2022 et 2023;

ET QUE le comité d'environnement étudie les soumissions reçues et qu'il fasse une recommandation à un prochain conseil.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.



Adoptée à l'unanimité.

10.8.2 AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES POUR LA VIDANGE SEPTIQUE

2020-05-89

CONSIDÉRANT que le contrat de vidange septique se termine à l'automne 2020 ;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit obtenir un nouveau contrat de vidange septique ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS BEAUCHAMP

ET RÉSOLU :

QUE ce Conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder à la préparation d'un dossier d'appel d'offres pour une période de trois ans soit pour les saisons 2020-2021 et 2023 ;

ET QUE le comité de l'environnement étudie les soumissions reçues et qu'il fasse une proposition à un prochain conseil.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

10.8.3 ADOPTION DU PLAN DE GESTIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) 2019

2020-05-90

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance du Plan de gestion des matières résiduelles au 31 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER THOMAS LAVOIE

ET RÉSOLU :

QUE ce Conseil adopte le Plan de gestion des matières résiduelles au 31 décembre 2019 tel que présenté et qu'une copie soit acheminée à la MRC de Papineau.

NOTE : Le maire, monsieur Carol Fortier, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

11. COMITÉS

11.1 BIBLIOTHÈQUE

11.1.1 RESPONSABLE BIBLIO – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame la conseillère Lucie Lavoie fait mention qu'il est question de la réouverture des bibliothèques, nous sommes en attente des directives gouvernementales.

11.2 LOISIRS



11.2.1 RESPONSABLE LOISIRS INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame la conseillère France Nicolas nous rappelle à regret que notre pique-nique annuel est annulé dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire actuel.

11.3 CORPORATION DES LOISIRS PAPINEAU (CLP)

11.3.1 RESPONSABLE CLP INFORMATIONS GÉNÉRALES

Monsieur Denis Beauchamp, mentionne qu'il reçoit régulièrement les différents programmes de subvention disponibles.

11.4. COMITÉ FAMILLE

11.4.1 RESPONSABLE COMITÉ FAMILLE – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Madame Lucie Lavoie mentionne que c'est le statut quo dans ce dossier.

12. AFFAIRE NOUVELLE

13. 2e PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 20 minutes)

Aucune question

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-05-91

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE FRANCE NICOLAS

ET RÉSOLU :

Que l'assemblée soit et est levée à 14h10.

Adoptée.

Carol Fortier
Maire

Lorraine Briand
Directrice générale
et secrétaire-trésorière